

FRAIS DES FCP ET SICAV

Les FCP et les Sicav sont des placements collectifs investis sur les marchés financiers et gérés par un professionnel. L'ensemble des frais est indiqué dans le **DICI** (Document d'Information Clé de l'Investisseur).



L'IMPACT DES FRAIS SUR UN AN



Plusieurs types de frais peuvent s'appliquer à vos investissements.

→ Les frais d'entrée

Lorsque vous achetez une part de fonds, vous devez acquitter des droits d'entrée, le plus souvent compris entre 0 et 5 %. Ils sont souvent négociables.

→ Les frais courants

Les fonds appliquent des frais de gestion et de fonctionnement. Ces frais sont déduits de la performance affichée.

→ Les frais selon les « enveloppes »

Si les fonds sont détenus dans une « enveloppe » comme un contrat d'assurance vie par exemple, il faut rajouter les frais de gestion annuels du contrat. Ils sont de 0,8 % par an en moyenne.

Dans cet exemple, au bout d'un an, l'épargnant n'a pas récupéré le capital versé.

LES FRAIS ANNUELS MOYENS PAR CATÉGORIE DE FONDS EN 2015

Source : Six Financial Information



L'IMPACT DES FRAIS SUR 10 ANS D'ÉPARGNE (SUR UN FONDS ACTIONS)

Exemple : 100 € versés chaque mois pendant 10 ans. Rendement brut : 6 % /an. (Hypothèse et simulation - AMF)

